

Recyclage SSIAP 2 (chef d'équipe de sécurité incendie)

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé. A l'issue du stage, une attestation est délivrée par le centre de formation. Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Les chefs d'équipe des services de sécurité incendie en exercice conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Détenir un certificat SSIAP 2 valide de moins de 3 ans
- Avoir exercé la fonction de SSIAP 2 au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois
- Détenir un brevet de secourisme en cours de validité

Objectifs pédagogiques

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de chef d'équipe des services de sécurité incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié et à son Annexe I (référentiels d'emplois).

Contenu de la formation

- PREVENTION :
 - Évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
 - Accessibilité du public
- MOYENS DE SECOURS :
 - Agents extincteurs et moyens d'extinction
 - SSI
- GESTION DU PC SECURITE :
 - Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
 - Gestion d'une évacuation
 - Compte-rendu à la hiérarchie
- ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION :
 - Les méthodes pédagogiques
 - Pratique de l'animation
 - Déroulement chronologique d'une séance
- L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE :
 - Organiser l'accueil d'un nouvel agent
 - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
 - Gérer les conflits
 - Gestion des documents administratifs

Organisation de la formation

Email: info@devhom.com

Tel: 09 72 35 50 31

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence en lien avec la spécialité enseignée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Installations, équipements et matériels conformes à l'arrêté de référence en vigueur
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Cas concrets / mises en situation
- Quiz en salle
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation individuelle de formation et certificat de réalisation